

Je valorise mon entreprise par la photographie

Public :

Chef d'entreprise artisans, conjoints ou salariés suivant conventions

Modalités :

Durée : 3 jours

Lieu : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Coût : 20 € par jour pour le chef d'entreprise, le conjoint collaborateur et les auxiliaires familiaux / GRATUIT la 1^{ère} année d'activité

Objectifs :

- **Réaliser des photographies professionnelles**
- **Mettre en valeur ses produits, son entreprise grâce à une image de qualité**

Pré-requis :

- Venir avec un appareil photo et son Pc portable
- Avoir des connaissances de base sur l'outil informatique

Programme

Techniques et astuces pour prendre une photo professionnelle

- Appréhender le cadrage
- Prendre une photo en lumière naturelle
- Schémas d'éclairage en lumière artificielle

Connaître les différentes résolutions d'exportation des photos

- Diffusion sur le Web (site Internet, blog, réseaux sociaux...)
- Envoi des pièces jointes et transfert d'images pour le Web

Découvrir les logiciels pour traiter les photos

Moyens pédagogiques :

Animateur spécialisé en fabrication d'images

Formation active et participative. Outils pratiques pour une utilisation immédiate. Mises en situation.

Support de formation remis à chaque stagiaire

Renseignement et inscription auprès du service formation

Tél. 05 62 61 22 50 - Service-formation@cma-gers.fr